

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



المندوبية السامية للتخطيط

المديرية الجهوية لندار البيضاء-سطات

Direction Régionale de Casablanca-Settat

**Recensement Général  
de la Population et de l'Habitat de 2014**

***CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES  
ET SOCIO-ECONOMIQUES***

**PROVINCE DE SETTAT**

*Décembre 2017*

# *Sommaire*

PRESENTATION ET PRINCIPAUX RESULTATS .....	5
CHAPITRE I .....	8
CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES .....	8
I.1. Accroissement démographique et répartition spatiale de la population.....	9
I.2. Structure par âge et sexe de la population.....	10
I.3. Statut matrimonial de la population .....	12
I.4. Fécondité.....	15
CHAPITRE II.....	17
CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION.....	17
II.1. L'aptitude à lire et à écrire .....	18
II.2. Scolarisation.....	20
CHAPITRE III.....	23
ACTIVITE ECONOMIQUE.....	23
III.1. Participation à l'activité économique .....	24
III.2. Structure professionnelle de la population active occupée.....	27
III.3. Le chômage .....	28
CHAPITRE IV .....	29
MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION.....	29
IV.1. Ménages et chefs de ménages .....	30
IV.1.1. Effectif et taille des ménages .....	30
IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménages .....	31
IV.2. Conditions d'habitation des ménages.....	32
IV.2.1. Type de logement.....	32
IV.2.2. Ancienneté des logements.....	33
IV.2.3. Statut d'occupation .....	34
IV.2.4. Occupation des logements .....	35
IV.2.5. Equipements des logements .....	36
IV.2.6. Mode d'approvisionnement en eau potable et d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution.....	38
IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées .....	39
IV.2.8. Autres équipements.....	40
IV.2.9. Accès à l'infrastructure routière.....	41
ANNEXE.....	44

## *Liste des tableaux*

Tableau 1 : Evolution de la population légale de la Province de Settat entre 2004-2014 .....	9
Tableau 2 : Evolution de la population municipale de la province par milieu de résidence .....	10
Tableau 3 : Population municipale de la province selon l'âge quinquennal et le sexe en 2014.....	10
Tableau 4 : Population provinciale, régionale et nationale par grand groupe d'âge.....	12
Tableau 5 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe 2014.....	12
Tableau 6 : Pourcentage des célibataires âgés de 15 à 29 ans selon l'âge quinquennal, le milieu de résidence et le sexe 2014 .....	13
Tableau 7: Taux de célibat définitif en % à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence 2014.....	14
Tableau 8 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu et le sexe .....	14
Tableau 9 : Taux (p. mille) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence et l'âge quinquennal en 2014 .....	15
Tableau 10 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence .....	18
Tableau 11 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe en 2014 .....	19
Tableau 12 : Population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014.....	20
Tableau 13 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence.....	21
Tableau 14 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence 2014 .....	21
Tableau 15 : Répartition de la population active âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu en 2014 .....	24
Tableau 16 : Taux net d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 .....	25
Tableau 17 : Taux net d'activité selon l'âge quinquennal et le sexe (Population âgée de 15 ans et plus).....	26
Tableau 18 : Population active occupée selon la situation dans la profession et le milieu de résidence .....	28
Tableau 19 : Taux de chômage par sexe et par milieu de résidence.....	28
Tableau 20 : Evolution entre 2004 et 2014 des effectifs et des tailles des ménages selon le milieu de résidence .....	30
Tableau 21 : Répartition des ménages par nombre de personnes.....	30
Tableau 22 : Répartition des ménages de la province selon le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage.....	31
Tableau 23 : L'âge moyen du chef de ménage de la province selon le sexe et le milieu de résidence .....	31
Tableau 24 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages au niveau de la province selon le milieu de résidence et le sexe .....	32
Tableau 25 : Chefs de ménages de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence .....	32
Tableau 26 : Répartition des ménages de la province de Settat selon le type de logement et le milieu de résidence .....	33
Tableau 27 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement.....	34
Tableau 28 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement .....	35
Tableau 29 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence .....	35
Tableau 30 : Taux d'occupation des pièces des logements habités .....	36
Tableau 31 : Ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence .....	37

Tableau 32 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau potable par milieu de résidence.....	38
Tableau 33 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu de résidence.....	39
Tableau 34 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence .....	40
Tableau 35 : Ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence .....	41
Tableau 36 : Evolution de la distance moyenne à une route goudronnée entre 2004 et 2014 .....	42
Tableau 37 : Population municipale selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe.....	45
Tableau 38 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe en % .....	46
Tableau 39 : Taux d'analphabétisme (%) selon le groupe d'âges et le sexe .....	46
Tableau 40 : Répartition des effectifs de la population municipale de la province de Settât selon le type d'activité et le sexe - RGPH 2014 .....	47
Tableau 41 : Ménages selon le type de logement occupé et le milieu.....	47
Tableau 42 : Population légale de la Province de Settât selon le RGPH 2004 et le RGPH 2014.....	48

## *Liste des figures*

Figure 1 : Pyramide des âges en 2014 (en %) .....	11
Figure 2 : Répartition de la population urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (%).....	13
Figure 3 : Répartition de la population rurale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (%) .....	13
Figure 4 : Age moyen au premier mariage .....	15
Figure 5 : Taux de fécondité selon le groupe d'âge en 2014 .....	16
Figure 6 : Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âge et le milieu de résidence en 2014....	19
Figure 7 : Population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites en 2014.....	20
Figure 8 : Population âgée de 10 ans et plus (en %) selon le niveau d'étude et le milieu de résidence.....	22
Figure 9 : Population active par sexe et par milieu en 2014.....	25
Figure 10 : Taux net d'activité selon l'âge quinquennal et le sexe en 2014.....	27
Figure 11 : Répartition des ménages selon le type de logement occupé en 2014 (%) .....	33
Figure 12 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement .....	34
Figure 13 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence (%) .....	36
Figure 14 : Répartition des ménages selon les équipements de base de leurs logements par milieu de résidence (en %) .....	37
Figure 15 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu de résidence (en %).....	39
Figure 16 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence (en %) .....	40
Figure 17 : Ménages dotés de certains équipements domestiques .....	41
Figure 18 : Répartition géographique du taux d'analphabétisme et de la distance par rapport à une route goudronnée .....	43

## ***PRESENTATION ET PRINCIPAUX RESULTATS***

Le présent document a pour objectif de présenter d'une manière succincte les résultats se rapportant au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) qu'a connu dernièrement notre pays en 2014. S'intéressant au niveau provincial, ce document fait partie d'une série de publications que le Haut Commissariat au Plan a programmée dans le cadre de la diffusion des données de l'opération nationale en question.

Les aspects abordés, touchent principalement :

- Les caractéristiques démographiques ;
- Le niveau d'instruction de la population ;
- La participation et l'activité économique ;
- La composition des ménages et leurs conditions d'habitation.

Pour apprécier les résultats, des comparaisons ont été recherchées par rapport, non seulement au niveau spatial (milieu urbain/rural, niveau national et régional), mais également au niveau du genre. De même, pour saisir le sens des évolutions temporelles des données, cette appréciation a été opérée par rapport à celles du recensement général de 2004.

Le recensement général de 2014, a confirmé l'accroissement faible de la population provinciale (0,64% par an entre 2004 et 2014) et la désertification soutenue d'un bon nombre de communes rurales enregistrant des taux d'accroissement annuel moyen négatifs. D'ailleurs l'augmentation du nombre de personnes sur le territoire provincial est due en bonne partie à l'accroissement du nombre de la population urbaine (86%). Pourtant, la province demeure une province rurale, le taux de son urbanisation est de 34,3%.

Du point de vue des structures d'âge, d'importants changements sont opérés: recul du poids des jeunes ou des personnes ayant moins de 15 ans de 32,9% en 2004 à 30,3% en 2014, au profit d'un renforcement continu de la part des personnes en âge d'activité ainsi que celle des personnes âgées.

L'allongement de l'âge moyen au premier mariage pour les hommes (30,7 ans) et son recul pour les femmes (24 ans), la baisse de la fécondité (2,5 enfants en moyenne par femme durant sa vie de procréation) et l'accentuation du célibat, sont autant de facteurs qui expliquent ces transformations irréversibles.

L'analphabétisation a bien reculé, mais les taux enregistrés restent élevés et supérieurs à ceux relevés pour l'ensemble de la région (42,0% contre 26,2%). Ce fléau touche les femmes plus que les hommes et demeure essentiellement rural avec un taux affiché de 51,1%.

De son côté, le taux de scolarisation a connu également une forte augmentation et particulièrement pour les filles en milieu rural. Il est passé de 62,0% en 2004 à 88,3% en 2014.

La province de Settat a connu en 2014, d'une part un taux net d'activité atteignant 46,3% contre 50,7% et 47,6% enregistrés respectivement au niveau régional et national, et d'autre part un taux de chômage de 13,1% plus faible que les taux de chômage constatés sur le plan régional et national et qui sont respectivement de 16,3% et 16,2%.

Concernant les conditions de vie de la population, les personnes se regroupent en ménages de taille de plus en plus petite. En 2014, la taille des ménages est de 5,3 personnes par ménage contre 6 en 2004. Signalons que les ménages dont le chef est une femme, représentent 14 % de l'ensemble des ménages.

Pour ce qui est des conditions d'habitations en milieu urbain, le type de logements habités par les ménages est dominé par le type d'habitat : Maison marocaine moderne. La proportion revenant à l'habitat sommaire ou bidonville est de 2,6%.

Sur le plan d'occupation des logements, on constate une amélioration des conditions d'habitations. En effet, le nombre de pièces par logement s'est amélioré et les taux de raccordement aux réseaux publics de distribution de l'électricité ou d'approvisionnement en eau potable ont connu de fortes augmentations et particulièrement en milieu rural.

Signalons, en dernier lieu, qu'au niveau de l'accès des ménages à l'infrastructure routière et surtout en milieu rural, il demeure limité. En moyenne, les ruraux sont obligés de parcourir 2,6 Km pour atteindre une route goudronnée.

***CHAPITRE I***  
***CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES***

## ***I.1. Accroissement démographique et répartition spatiale de la population***

Au 1<sup>er</sup> Septembre 2014, l'effectif de la population de la province est de 634184 habitants correspondant ainsi à un taux d'accroissement annuel moyen durant la période 2004-2014 de 0,64 %. Ce taux quoiqu'il ait affiché une légère progression par rapport à la période antérieure 1994-2004 (0,46%), il demeure nettement inférieur à celui enregistré au niveau de la région (1,54%) et au taux d'accroissement affiché au niveau national (1,25%).

**Tableau 1 : Evolution de la population légale de la Province de Settat entre 2004-2014**

	<b>2004</b>	<b>2014</b>	<b>T.A.A.M en %</b>
Province Settat	595165	634184	0,64
Région Casablanca-Settat	5890609	6861739	1,54
Maroc	29891708	33848242	1,25

Source: RGPH 2004, 2014

T.A.A.M : Taux d'Accroissement Annuel Moyen

L'analyse spatiale de la population montre que 9,24% de la population régionale résident dans la province de Settat.

Sur ce même plan, il y a lieu de soulever le fait que la province de Settat reste une province à prédominance rurale. En effet, près des deux tiers de la population résident dans le milieu rural, soit un taux d'urbanisation de 34,3% contre 31% en 2004. Un niveau qui est loin de 39 points de celui enregistré au niveau régional (73,6%) et de 26 points de celui constaté au niveau national (60,4%).

Par ailleurs, c'est le phénomène d'urbanisation qui a soutenu l'accroissement constaté de la population, sa contribution est située à hauteur de 86%. En effet, sur les 39019 personnes additionnelles sur le territoire provincial entre 2004 et 2014, 33430 résident dans le milieu urbain. D'ailleurs, on assiste à une certaine désertification dans certaines zones rurales (les taux d'accroissement sont négatifs).

**Tableau 2 : Evolution de la population légale de la province par milieu de résidence  
2004-2014**

<b>Milieu de résidence</b>	<b>2004</b>	<b>2014</b>
Urbain	184204	217634
Rural	410961	416550
<b>Total province</b>	<b>595165</b>	<b>634184</b>
Taux d'urbanisation provincial en %	31	34,3
Taux d'urbanisation régional en %	72,0	73,6
Taux d'urbanisation national en %	56,8	60,4

Source: RGPH 2004, 2014

### ***1.2. Structure par âge et sexe de la population***

Le pourcentage des personnes de sexe masculin par rapport à la population totale de la province est de 50,6%, soit un rapport de masculinité de : 102,3 hommes pour 100 femmes. En 2004, ce rapport était de 99,9 hommes pour 100 femmes.

La population provinciale, malgré le ralentissement de son accroissement global, elle reste une population jeune, un peu moins du tiers de cette population est âgé de moins de 15 ans (30,3%), 39,5% ont moins de 20 ans et 56,0% ont moins de 30 ans.

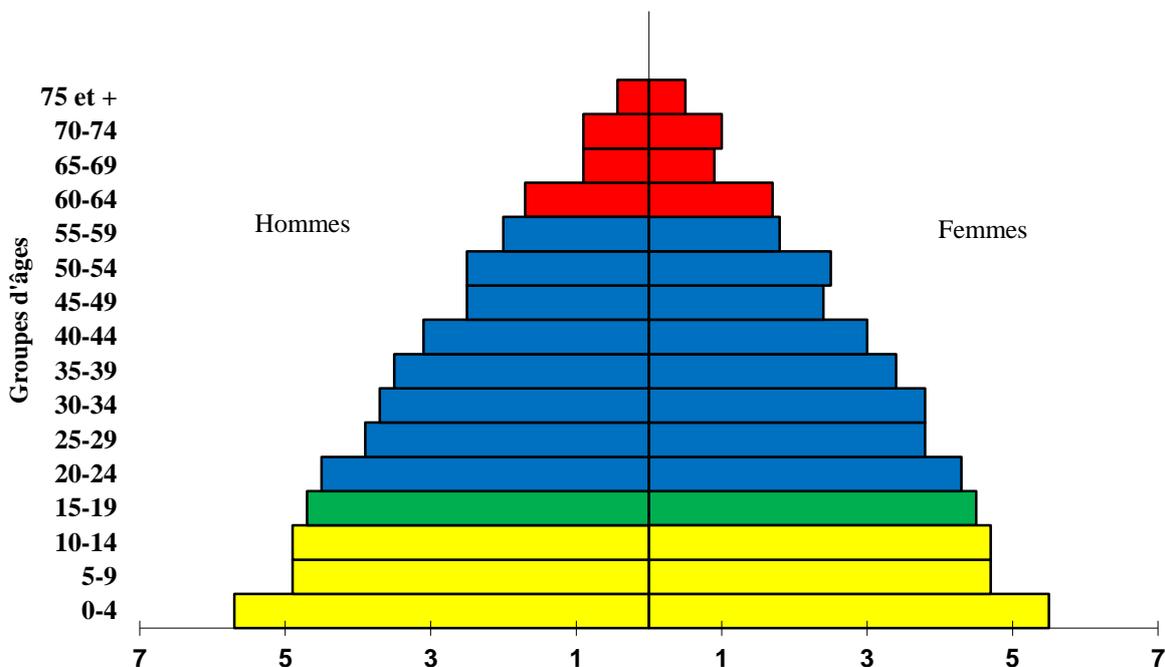
**Tableau 3 : Population municipale de la province selon l'âge quinquennal et le sexe en 2014**

<b>Age quinquennal</b>	<b>Effectifs</b>			<b>Fréquences (%)</b>		
	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
0 - 4 ans	36013	34455	70468	5,7	5,5	11,2
5 - 9 ans	31015	29452	60467	4,9	4,7	9,6
10 - 14 ans	30999	29391	60390	4,9	4,7	9,6
15 - 19 ans	29783	28375	58158	4,7	4,5	9,2
20 - 24 ans	28250	27025	55275	4,5	4,3	8,7
25 - 29 ans	24783	24202	48985	3,9	3,8	7,8
30 -34 ans	23628	23835	47463	3,7	3,8	7,5
35 -39 ans	21994	21637	43631	3,5	3,4	6,9
40 - 44 ans	19410	18956	38366	3,1	3,0	6,1
45 - 49 ans	15718	15413	31131	2,5	2,4	4,9
50 - 54 ans	15574	15540	31114	2,5	2,5	4,9
55 - 59 ans	12371	11425	23796	2,0	1,8	3,8
60 - 64 ans	10438	10552	20990	1,7	1,7	3,3
65 - 69 ans	5912	5937	11849	0,9	0,9	1,9
70 - 74 ans	5457	6485	11942	0,9	1,0	1,9
75 ans et plus	8100	9599	17699	1,3	1,5	2,8
Non déclaré	1	0	1	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>319446</b>	<b>312279</b>	<b>631725</b>	<b>50,6</b>	<b>49,4</b>	<b>100,0</b>

Source: RGPH 2014

Cependant ces chiffres cachent un déplacement net des poids relatifs à certaines classes d'âges entre les deux recensements. La pyramide des âges correspondant à 2014, se particularise par un rétrécissement apparent de sa base.

Figure 1 : Pyramide des âges en 2014 (en %)



Ces changements se sont traduits par une réduction notable de la proportion des enfants de moins de 15 ans qui est passée de 32,9% à 30,4% en faveur de l'accroissement du poids des personnes en âges d'activité (15 à 59 ans) qui est passé de 58,1% à 59,8% et une augmentation de celui des personnes âgées (60 ans et plus) qui est passé de 9% à 9,9%. L'accroissement des personnes en âge d'activité et des personnes âgées engendrerait des pressions supplémentaires sur le marché de l'emploi et sur la sécurité sociale des retraités.

Les femmes en âge de procréation (15-49 ans) sont au nombre de 159443 soit un pourcentage de 51,1% des femmes de la province.

**Tableau 4 : Population provinciale, régionale et nationale par grand groupe d'âge**

	2004			2014		
	0-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	0-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus
Province	32,9	58,1	9	30,3	59,8	9,9
Région	-	-	-	26,8	63,6	9,6
National	31,2	60,7	8,1	28,2	62,4	9,4

Source: RGPH 2004, 2014

### ***I.3. Statut matrimonial de la population***

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial en 2014, fait ressortir que plus de la moitié de la population est mariée (60,2%). La proportion des célibataires se situe à 32,3%. Les personnes veuves et divorcées représentent respectivement 5,9% et 1,6%.

Cette répartition approchée selon le sexe, montre que le célibat touche plus les hommes que les femmes, alors que le veuvage reste un phénomène féminin.

**Tableau 5 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe 2014**

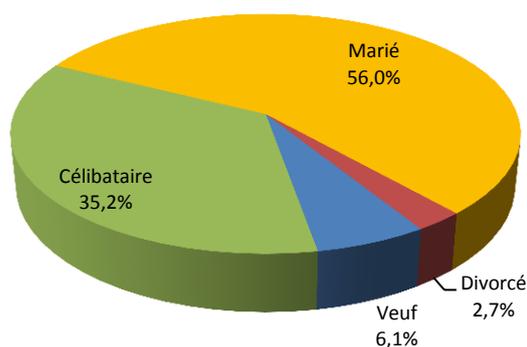
	(en%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	40	24,6	32,3
Marié	58,4	62	60,2
Divorcé	0,8	2,5	1,6
Veuf	0,9	10,9	5,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: RGPH 2014

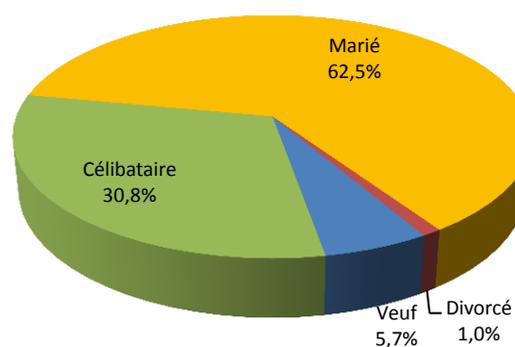
Quant à la structure du statut matrimonial selon le milieu de résidence, elle révèle:

- ✓ Une prédominance du statut des mariés aussi bien en milieu rural (62,5%) qu'en milieu urbain (56%);
- ✓ Un statut du célibat relativement prépondérant en milieu urbain avec un pourcentage de 35,2% contre 30,8% en milieu rural, soit une différence de 4,4 points;
- ✓ Un pourcentage légèrement plus élevé des deux autres phénomènes (divorce et veuvage) pour la population citadine que celle résidant en milieu rural.

**Figure 2 : Répartition de la population urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (%)**



**Figure 3 : Répartition de la population rurale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (%)**



Le phénomène de célibat analysé également selon l'âge quinquennal, montre que quelque soit le milieu de résidence, la proportion des célibataires chez les hommes demeure plus importante que chez les femmes.

**Tableau 6 : Pourcentage des célibataires âgés de 15 à 29 ans selon l'âge quinquennal, le milieu de résidence et le sexe 2014**

		(en %)		
Milieu de résidence	Sexe	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
<b>Urbain</b>	Masculin	99,7	93,9	71
	Féminin	88,4	57,1	35,2
	<b>Total</b>	<b>93,9</b>	<b>74,8</b>	<b>52,2</b>
<b>Rural</b>	Masculin	99,5	88,7	60,3
	Féminin	81,1	32,4	17,9
	<b>Total</b>	<b>90,7</b>	<b>62,1</b>	<b>40</b>
<b>Les deux milieux</b>	Masculin	99,6	90,4	63,8
	Féminin	83,6	41,7	24,2
	<b>Total</b>	<b>91,8</b>	<b>66,6</b>	<b>44,2</b>

Source: RGPH 2014

Le taux de célibat définitif (à 55 ans) a connu une hausse appréciable. Il est passé de 2,4% en 2004 à 4,8% en 2014. Il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Notons, que c'est pour les citadines, qu'il a enregistré le niveau le plus élevé: 7,3%.

**Tableau 7: Taux de célibat définitif en % à 55 ans  
selon le sexe et le milieu de résidence 2014**

<b>Sexe</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Total</b>
Masculin	5,3	3,7	4,4
Féminin	7,3	3,8	5,2
<b>Total</b>	<b>6,3</b>	<b>3,8</b>	<b>4,8</b>

Source: RGPH 2014

En parallèle au renforcement du phénomène de célibat, les personnes se marient, pour la première fois, de plus en plus tard. En 2014, l'âge moyen au premier mariage était de 27,4 ans, il est en baisse de 0,4 ans par rapport au niveau enregistré en 2004 (27,8 ans).

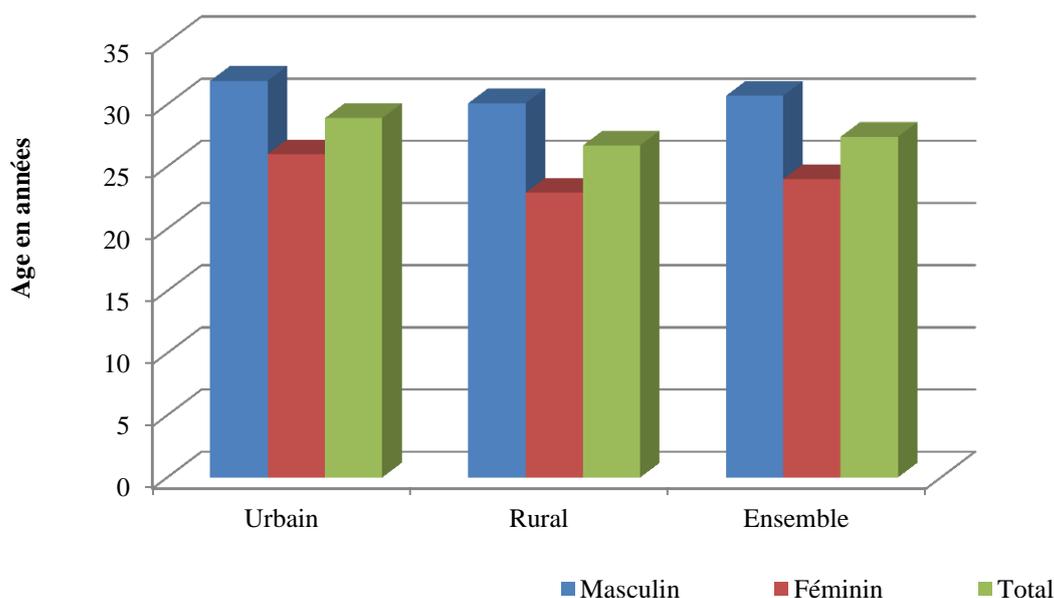
**Tableau 8 : Age moyen au premier mariage de la population  
âgée de 15 ans et plus selon le milieu et le sexe**

<b>Milieu</b>	<b>Sexe</b>	<b>2004</b>	<b>2014</b>
<b>Urbain</b>	Masculin	32,1	31,9
	Féminin	26,9	26
	Total	29,3	28,9
<b>Rural</b>	Masculin	29,7	30,1
	Féminin	24,4	22,9
	Total	27,1	26,7
<b>Ensemble provincial</b>	Masculin	30,4	30,7
	Féminin	25,2	24
	Total	27,8	27,4
<b>Ensemble régional</b>	Masculin	-	31,6
	Féminin	-	25,7
	Total	-	28,7
<b>Ensemble national</b>	Masculin	31,2	31,3
	Féminin	26,3	25,7
	Total	28,7	28,5

Source: RGPH 2004, 2014

Les hommes se marient en moyenne 6,7 ans plus tard que les femmes. Cet écart n'était que de 5,2 ans en 2004.

**Figure 4 : Age moyen au premier mariage**



#### ***1.4. Fécondité***

La rentrée tardive en première union de mariage, et le développement du phénomène du célibat entre autres, ont eu des répercussions directes sur la réduction de la fécondité. Pourtant, le taux de fécondité dans la province reste plus élevé que celui de la région et du national, l'écart vient en total du milieu rural.

L'indice synthétique de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme durant sa vie de procréation) est de 2,5 enfants par femme en 2014 contre 2,8 en 2004. Cette réduction est plus prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain, enregistrant ainsi un recul respectif de 3,1 à 2,8 et de 2,1 à 2,0.

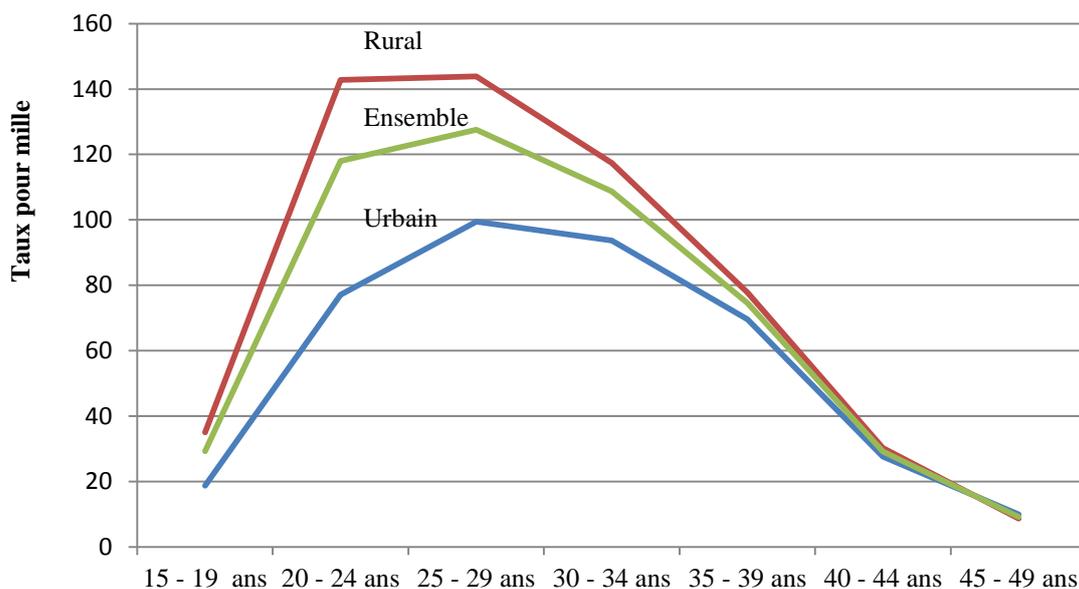
**Tableau 9 : Taux (p. mille) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence et l'âge quinquennal en 2014**

Groupes d'âge	Urbain	Rural	Ensemble
15 - 19 ans	18,7	35,0	29,3
20 - 24 ans	77,1	142,8	118,0
25 - 29 ans	99,4	143,9	127,6
30 - 34 ans	93,7	117,4	108,7
35 - 39 ans	69,6	77,8	74,6
40 - 44 ans	27,6	30,2	29,2
45 - 49 ans	9,9	8,7	9,2
ISF provincial	2,0	2,8	2,5
ISF (niveau régional)	2	2,6	2,1
ISF (niveau national)	2	2,5	2,2

Source: RGPH 2014

Selon l'âge, le niveau de fécondité a connu une réduction entre les deux derniers recensements et ce pour les deux milieux de résidence. Les taux en question atteignent leur plus haut niveau chez les femmes âgées de 25 à 29 ans. Cependant, pour le milieu rural, ces taux demeurent importants et plus élevés.

**Figure 5 : Taux de fécondité selon le groupe d'âge en 2014**



***CHAPITRE II***  
***CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION***

## II.1. L'aptitude à lire et à écrire

En 2014, le nombre de personnes âgées de 10 ans et plus et qui ne sont pas capables de lire ou d'écrire, s'élève à près de 210 000 personnes correspondant ainsi à un taux d'analphabétisation de 42%.

Ce taux, malgré son niveau élevé, a connu une baisse appréciable de 12 points par rapport à l'année 2004 (53,9%). Cette baisse a touché aussi bien les deux milieux de résidence que les deux sexes.

Toutefois, il y a lieu de signaler que plus de la moitié des analphabètes sont des femmes (52,6%) et que ce fléau demeure essentiellement rural avec un taux affiché de 51,1%.

**Tableau 10 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence**

	(en % )		
Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
<b>2004</b>			
Masculin	21,2	50,9	41,8
Féminin	42,9	77,1	65,7
<b>Ensemble de la province</b>	<b>32,6</b>	<b>63,9</b>	<b>53,9</b>
<b>2014</b>			
Masculin	16,1	39,5	31,5
Féminin	33,8	63,6	52,6
<b>Ensemble de la province</b>	<b>25,3</b>	<b>51,1</b>	<b>42</b>
<b>Ensemble régional 2014</b>	<b>19</b>	<b>47,6</b>	<b>26,2</b>
<b>Ensemble national 2014</b>	<b>22,6</b>	<b>47,5</b>	<b>32,2</b>

Source: RGPH 2004, 2014

Selon l'âge, le taux d'analphabétisation accuse une hausse régulière. Pour les personnes âgées de 50 ans et plus, près de 3 personnes sur 4 sont analphabètes. Chez les générations les plus jeunes (15-24 ans), une personne sur 6 est touchée par ce fléau social. Ces ratios sont nettement inférieurs à ceux enregistrés en 2004 et plus particulièrement pour la population en bas d'âge. L'amélioration de ces indicateurs peut être expliquée par les efforts entrepris dans le cadre de la généralisation de l'éducation de base.

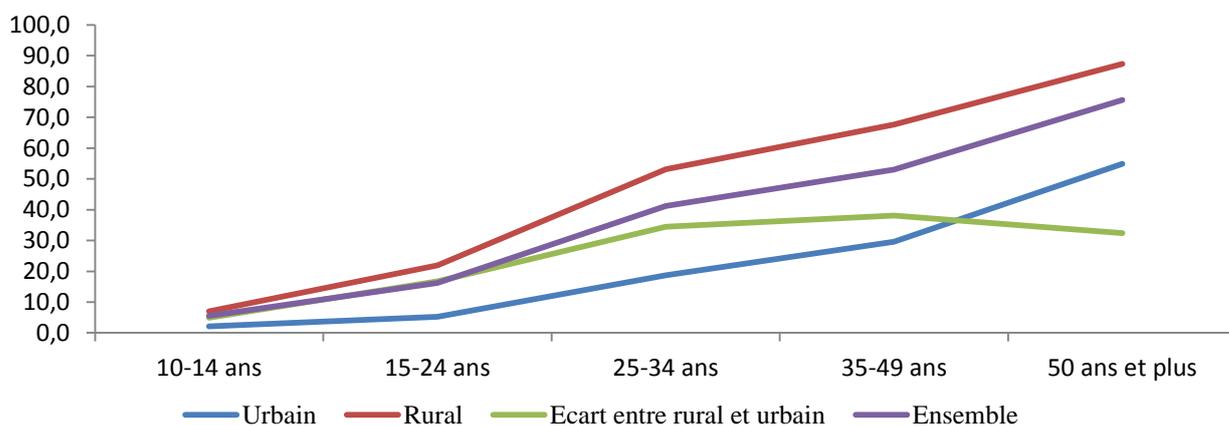
**Tableau 11 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe en 2014**

	Province de Settat			Ensemble régional	Ensemble national
	Masculin	Féminin	Ensemble		
10- 14 ans	4,7	6,3	5,5	3,2	3,9
15-24 ans	10,7	21,9	16,2	8,6	11
25–34 ans	28	54,5	41,2	21,3	28,3
35-49 ans	38,9	67,6	53,1	29,7	40,2
50 ans et plus	62,5	88,5	75,7	51,5	61,4
<b>Ensemble</b>	<b>31,5</b>	<b>52,6</b>	<b>42</b>	<b>26,2</b>	<b>32,2</b>

Source: RGPH 2014

En plus de cette disparité entre les deux sexes, les deux milieux de résidence connaissent des taux nettement divergents. D'une manière globale, la probabilité d'être un analphabète en milieu rural est deux fois plus importante qu'en milieu urbain. Selon l'âge, cet écart devient de plus en plus important pour atteindre son niveau maximal pour les personnes âgées de 35 ans à 49 ans. A partir de 60 ans, cet écart devient de plus en plus faible entre les deux milieux.

**Figure 6 : Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âge et le milieu de résidence en 2014**



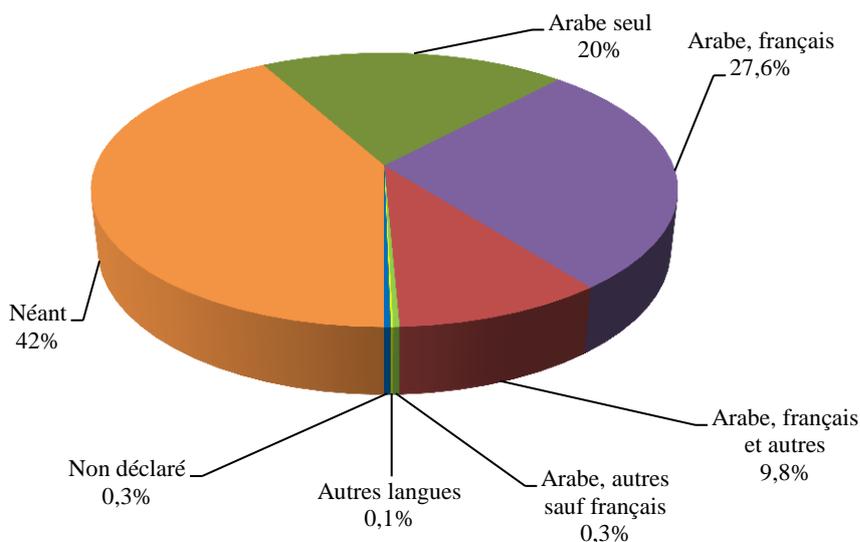
En matière de connaissance des langues, la proportion de la population âgée de 10 ans et plus lisant et écrivant en même temps l'arabe et le français est de 27,6% contre 35,5% au niveau régional et 30,7% au niveau national. Ce pourcentage est de l'ordre de 20% pour la langue arabe seule.

**Tableau 12 : Population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014**

Langues lues et écrites	Masculin		Féminin		Ensemble		Région	National
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%	%
Néant	79 625	31,5	130 653	52,6	210 278	42	26,2	32,2
Arabe seule	62 323	24,7	37 812	15,2	100 135	20	19,3	20,9
Arabe, français	81 678	32,4	56 372	22,7	138 050	27,6	35,5	30,7
Arabe, français et autres	26 819	10,6	22 253	9	49 072	9,8	17,8	14,6
Arabe, autres sauf français	931	0,4	472	0,2	1 403	0,3	0,5	1,1
Autres langues	347	0,1	238	0,1	585	0,1	0,4	0,3
Non déclaré	694	0,3	572	0,2	1 266	0,3	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>252 417</b>	<b>100</b>	<b>248 372</b>	<b>100</b>	<b>500 789</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: RGPH 2014

**Figure 7 : Population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites en 2014**



## II.2. Scolarisation

Au niveau de la province, un peu plus de 9 enfants sur 10 âgés de 7 à 12 ans au moment du recensement (Septembre 2014), soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2013-2014, étaient inscrits à l'école.

L'évolution de la scolarisation des enfants entre les deux recensements montre une nette progression des taux, aussi bien pour les deux milieux de résidence que les deux sexes. Ainsi, la scolarisation des filles rurales a enregistré une amélioration de 26 points entre 2004 et 2014. Si en 2004 presque deux filles rurales sur trois étaient scolarisées, en 2014 c'est plus de quatre filles sur cinq fréquentent un établissement scolaire. Par ailleurs, en ce même milieu rural, un enfant sur dix n'allait pas à l'école.

**Tableau 13 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence**

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
<b>2004</b>				
Masculin		91,9	71	76,9
Féminin		91,5	62	70,7
<b>Total province</b>		<b>91,7</b>	<b>66,7</b>	<b>73,9</b>
<b>2014</b>				
Masculin		97,3	91,5	93,3
Féminin		97,5	88,3	91,1
<b>Total province</b>		<b>97,4</b>	<b>89,9</b>	<b>92,2</b>
<b>Région 2014</b>		<b>98,1</b>	<b>91,4</b>	<b>96</b>
<b>National 2014</b>		<b>97,8</b>	<b>91,6</b>	<b>95,1</b>

Source: RGPH 2004, 2014

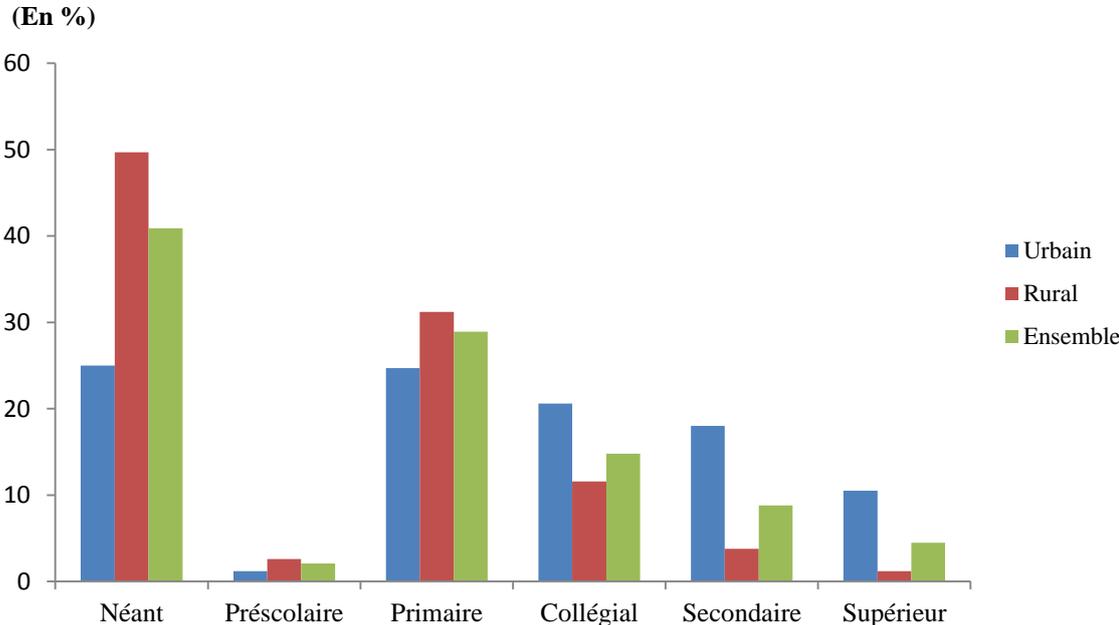
La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon la scolarisation révèle que 40,9% de cette population n'ont reçu aucune instruction. Près de 28,9% ont le niveau primaire, 14,8% ont le niveau collégial et quant aux secondaire et supérieur leur pourcentage s'élèvent respectivement à 8,8% et 4,5%. Cependant, ces chiffres cachent de fortes disparités entre les deux milieux de résidence.

**Tableau 14 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence 2014**

Niveau scolaire	Urbain	Rural	Ensemble	(en%)	
				Région	National
<b>Province</b>					
Néant	25	49,7	40,9	26,2	32,3
Pré-scolaire	1,2	2,6	2,1	1,7	2,6
Primaire	24,7	31,2	28,9	26,2	27,5
Collégial	20,6	11,6	14,8	19,2	17,7
Secondaire	18	3,8	8,8	16,7	12,3
Supérieur	10,5	1,2	4,5	10	7,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: RGPH 2014

**Figure 8 : Population âgée de 10 ans et plus (en %) selon le niveau d'étude et le milieu de résidence**



***CHAPITRE III***  
***ACTIVITE ECONOMIQUE***

### **III.1. Participation à l'activité économique**

En 2014, le nombre de personnes actives âgées de 15 ans et plus dans la province est de 206 023, enregistrant ainsi un taux net d'activité de 46,3% contre 50,7% au niveau régional et 47,6% au niveau national.

Selon le sexe, la population active reste en sa majorité masculine (85,5%). En effet, les femmes actives âgées de 15 ans et plus ne représentent que 14,5% de la population active de la province alors que leurs homologues régionales et nationales constituent respectivement 25,7% et 21,8% par rapport à la population active régionale et nationale.

Par milieu de résidence, la population active âgée de 15 ans et plus est très importante en milieu rural qu'en milieu urbain et ce en comparaison avec le niveau national et régional.

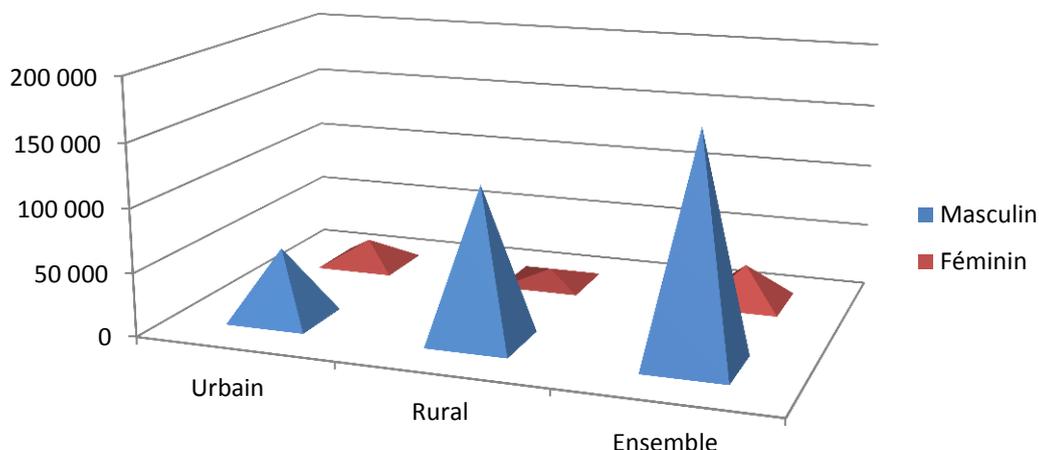
S'agissant de la population inactive selon le RGPH 2014, sa répartition au niveau de la province montre que les femmes au foyer constituent à peu près un tiers (33,5%) suivies des élèves ou étudiants avec un pourcentage de 31,4%.

**Tableau 15 : Répartition de la population active âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu en 2014**

	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Province</b>	55809	120355	176164	19556	10303	29859	75365	130658	206023
<b>Région</b>	1369562	521386	1890948	583633	71586	655219	1953195	592972	2546167
<b>National</b>	5390506	3640267	9030773	1978893	538798	2517691	7369399	4179065	11548464

Source : RGPH 2014

**Figure 9 : Population active par sexe et par milieu en 2014**



Les niveaux des taux nets d'activité selon les deux milieux (47,5% en milieu urbain et 45,6% en milieu rural) sont proches du taux constaté au niveau provincial (46,3%). Mais, ce rapprochement cache de fortes disparités. Si on considère le sexe, ce taux varie entre 7,1% et 23,7% chez le sexe féminin et oscillant entre 73,3% et 81,8% chez le sexe masculin.

Aussi, cet indicateur varie entre 11,6% et 30,3% pour les femmes de la région et se situe entre 11,4% et 25,8% pour les femmes du royaume.

**Tableau 16 : Taux net d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe en 2014**

Milieu de résidence	(en %)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Urbain</b>	73,3	23,7	47,5
<b>Rural</b>	81,8	7,1	45,6
<b>Total province</b>	78,9	13,4	46,3
<b>Total région</b>	76	25,9	50,7
<b>Total national</b>	75,5	20,4	47,6

Source : RGPH 2014

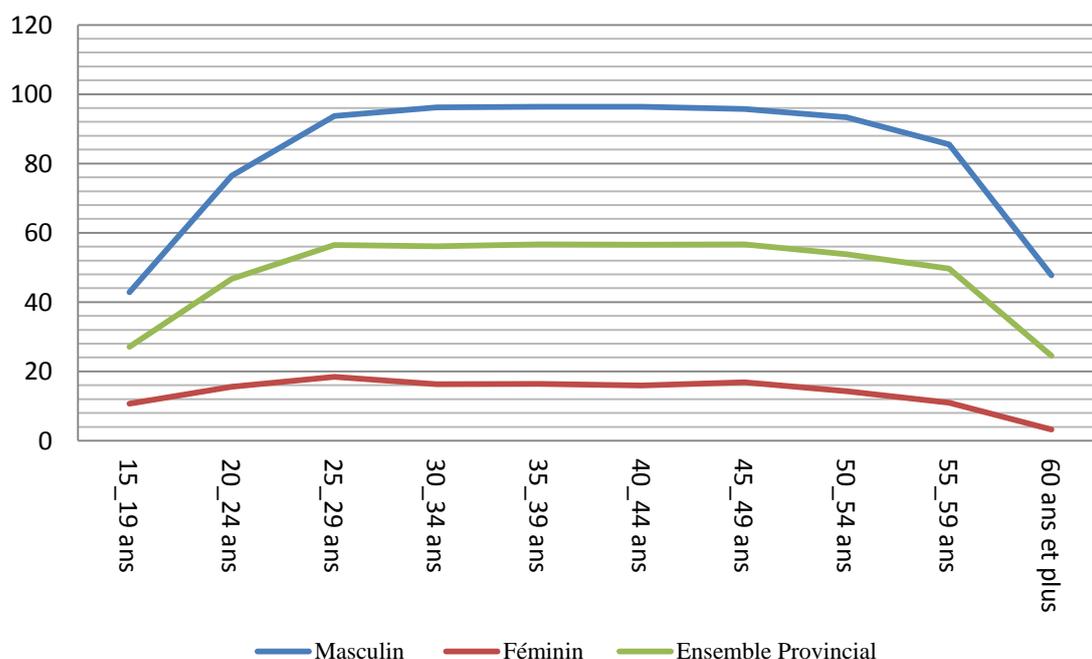
L'évolution du taux d'activité en fonction de l'âge connaît un accroissement net et ce jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour les actifs âgés de 25 ans à 49 ans, on constate une similarité de ces taux aux alentours de 56%, toutefois ces taux demeurent en dessous des moyennes régionales et nationales. Après ces âges, cet indicateur décroît pour atteindre son niveau le plus bas pour la classe d'âge 60 ans et plus (24,5%). En 2004, c'est la même évolution qui a été enregistrée, mais avec des niveaux plus élevés et en particulier chez le sexe féminin.

**Tableau 17 : Taux net d'activité selon l'âge quinquennal et le sexe  
(Population âgée de 15 ans et plus)**

Age quinquennal	(en %)				
	Masculin	Féminin	Ensemble	Région	National
15 - 19 ans	42,8	10,7	27,1	20,4	22,9
20 - 24 ans	76,5	15,6	46,7	48,2	47,2
25 - 29 ans	93,7	18,4	56,5	66	60,7
30 - 34 ans	96,2	16,3	56,1	65,9	61,2
35 - 39 ans	96,4	16,4	56,7	64,8	60,2
40 - 44 ans	96,4	15,9	56,6	64,4	59,9
45 - 49 ans	95,7	16,9	56,7	62,9	58,4
50 - 54 ans	93,3	14,3	53,8	59	54,3
55 - 59 ans	85,5	11	49,7	52,1	48,5
60 ans et plus	47,7	3,2	24,5	19,5	20

Source : RGPH 2014

Figure 10 : Taux net d'activité selon l'âge quinquennal et le sexe en 2014



### ***III.2. Structure professionnelle de la population active occupée***

La répartition des actifs (non compris les chômeurs qui n'ont jamais travaillé) selon la situation dans la profession est marquée par la prédominance des indépendants (42,0%) et des salariés (41,5%). Par milieu de résidence, le salariat est le statut le plus important en milieu urbain (60,3%) alors que le statut des indépendants est le plus dominant en milieu rural (47,7%).

Par rapport à la structure professionnelle régionale et nationale, on constate une prédominance totale du salariat avec des proportions respectivement de 61,9% et de 57,8%.

En comparaison avec les niveaux enregistrés en 2004, on note en particulier la régression des aides familiaux (14,4 points), des employeurs (1,2 points) et des apprentis (0,3 points) au profit du développement des statuts des indépendants (5,4 points) et des salariés (8,3 points).

**Tableau 18 : Population active occupée selon la situation dans la profession et le milieu de résidence**

Situation professionnelle	Urbain	Rural	Ensemble	Région	National	Province 2004
Employeur	3,6	1,3	2,1	3,3	2,9	3,3
Indépendant	31	47,7	42	27,7	29,8	36,6
Salarié	60,3	31,7	41,5	61,9	57,8	33,2
Aide familial	1,6	16,1	11,1	4,1	6,5	25,5
Apprenti	1,1	0,9	1	0,7	0,9	1,3
Autre	2,4	2,3	2,3	2,3	2,2	0,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : RGPH 2004, 2014

### **III.3. Le chômage**

Le taux de chômage enregistré au niveau de la province selon le RGPH 2014 est de 13,1% contre 16,3% au niveau de la région et 16,2% au niveau national.

Selon le sexe, les femmes de la province sont les plus touchées par ce fléau avec un taux de chômage de 34,8% contre 9,4% pour les hommes.

Par milieu de résidence, le milieu urbain semble le plus frappé par ce phénomène. En effet, le taux de chômage urbain est de 20,7% alors que celui du milieu rural est de 8,6%.

**Tableau 19 : Taux de chômage par sexe et par milieu de résidence**

	(en %)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	15,5	35,4	20,7
Rural	6,6	33,7	8,6
<b>Total Province</b>	<b>9,4</b>	<b>34,8</b>	<b>13,1</b>

Source : RGPH 2014

***CHAPITRE IV***  
***MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION***

## IV.1. Ménages et chefs de ménages

### IV.1.1. Effectif et taille des ménages

Le nombre de ménages dénombrés en 2014 est de 119 283 ménages. Par rapport à 2004, ce chiffre est en accroissement annuel moyen de 1,8%. Ce rythme est plus élevé que celui enregistré pour l'effectif global de la population (0,64%). Ce qui explique la réduction de la taille moyenne des ménages qui est passée de 6 personnes par ménage en 2004 à 5,3 en 2014.

**Tableau 20 : Evolution entre 2004 et 2014 des effectifs et des tailles des ménages selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Ménages		Taille moyenne des ménages		Tx d'accroiss. Annuel moyen en %
	2004	2014	2004	2014	
Urbain	37311	48502	4,9	4,5	2,7
Rural	62033	70781	6,6	5,9	1,3
Total Province	99344	119283	6	5,3	1,8
Région	1140865	1 559 404	5,1	4,4	3,2

Source : RGPH 2004, 2014

La répartition des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage se distingue par le fait que plus la taille du ménage s'accroît, plus le poids de ces ménages augmente, et ce jusqu'à la valeur correspondante à la taille moyenne des ménages (5 personnes par ménage). Mais, à partir de ce point, ce poids relatif diminue selon un rythme plus rapide.

**Tableau 21 : Répartition des ménages par nombre de personnes**

Nombre de personnes par ménage	Province de Settat (en %)	
	Province de Settat	
1	5,6	
2	8,1	
3	11,4	
4	16,4	
5	18	
6	14,7	
7	9,5	
8	6,3	
9	3	
10	2	
11 et plus	4,9	
<b>Total</b>	<b>100</b>	

Source : RGPH 2014

### IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménages

En 2014, 14% des ménages se sont placés sous les auspices des femmes. En milieu rural, ce taux est nettement plus faible 9,6%.

**Tableau 22 : Répartition des ménages de la province selon le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage**

(en %)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	79,5	20,5	100,0
Rural	90,4	9,6	100,0
<b>Total</b>	<b>86,0</b>	<b>14,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

L'âge moyen du chef de ménage se situe à 51,7 ans. Selon le milieu, on ne constate pas de grandes différences. Mais, les femmes chefs de ménages sont généralement plus âgées que leurs homologues de sexe masculin. Si pour les femmes, cet âge est d'environ 56,5 ans, pour les hommes, il n'est que de 51,0 ans ; soit une différence, en moyenne de plus de 5 années.

**Tableau 23 : L'âge moyen du chef de ménage de la province selon le sexe et le milieu de résidence**

(en années)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	49,6	51,8	51,0
Féminin	54,9	58,8	56,5
<b>Total</b>	<b>50,7</b>	<b>52,5</b>	<b>51,7</b>

Source : RGPH 2014

Quant au niveau d'instruction, le taux d'analphabétisme des chefs de ménages est de 54,3%. C'est un niveau qui dépasse de 12,3 points celui enregistré pour l'ensemble de la population de la province (42,0%).

Selon le milieu de résidence, ce taux est de 68,0% pour les chefs de ménages ruraux et 34,2% pour ceux du milieu urbain. En dépit de cela, ces chiffres cachent des disparités encore plus fortes entre les deux sexes. Si un chef de ménage citadin de sexe masculin sur quatre (26,1%) est analphabète, alors presque la quasi-totalité des chefs de ménages ruraux et de sexe féminin sont incapables de lire ou d'écrire (93,6%).

**Tableau 24 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages au niveau de la province selon le milieu de résidence et le sexe**

(en %)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	26,1	65,5	34,2
Rural	65,3	93,6	68
<b>Total</b>	<b>50,6</b>	<b>76,8</b>	<b>54,3</b>

Source : RGPH 2014

La proportion des chefs de ménages disposant d'un niveau d'étude au moins égal au primaire est de 40,9%. Quant au niveau d'étude supérieur, cette proportion n'atteint que 5,5%.

**Tableau 25 : Chefs de ménages de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence**

(en %)

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	34,2	66,3	53,3
Préscolaire	3,3	7,6	5,8
Primaire	22,6	18,2	20
Secondaire collégial	12,5	5,1	8,1
Secondaire qualifiant	14,8	2,1	7,3
Supérieur	12,6	0,7	5,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : RGPH 2014

## ***IV.2. Conditions d'habitation des ménages***

### ***IV.2.1. Type de logement***

Le type de logement dominant en milieu urbain est : "Maison marocaine moderne". Un peu moins de 3 ménages sur 4 occupent un logement de ce type (73.5%). Les ménages habitant un logement de type "habitat sommaire ou bidonville" constituent 2,6%. Un pourcentage nettement inférieur à celui enregistré en 2004 (5,6%) et en dessous des taux affichés au niveau régional et national. Toutefois, ce phénomène (habitat insalubre constitué d'habitat sommaire) est en voie d'éradication au niveau de la province, étant donné que le nombre de ménages occupant ce type de logement ne dépassait pas 1,6%, soit 1935 ménages dénombrés.

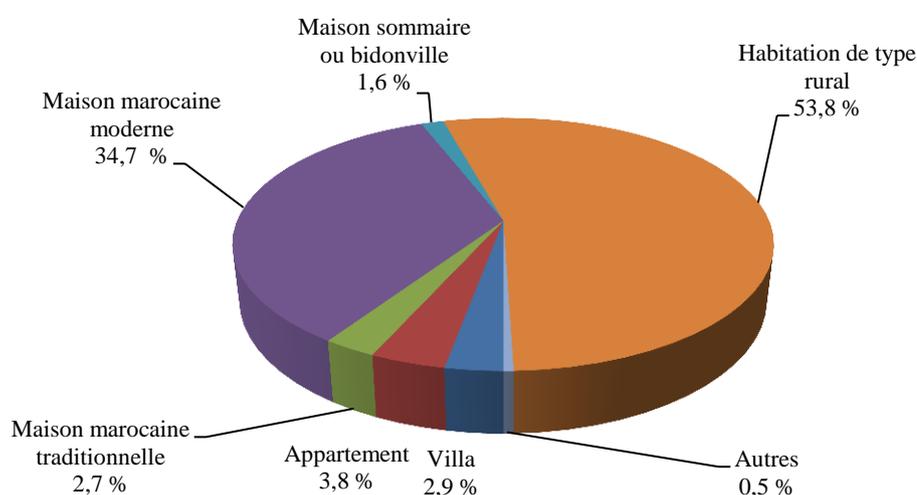
**Tableau 26 : Répartition des ménages de la province de Settat  
selon le type de logement et le milieu de résidence**

(en %)

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain (2004)	Région	National
Villa	6,4	0,5	2,9	3,6	4,6	3,2
Appartement	9	0,2	3,8	4,2	23,4	11,6
Maison marocaine traditionnelle	4,7	1,3	2,7	5,5	2,7	5,2
Maison marocaine moderne	73,5	8,2	34,7	73,7	42,1	51,2
Maison sommaire ou bidonville	2,6	1	1,6	5,6	9,7	4,5
Habitation de type rural	3,3	88,4	53,8	4,4	16,4	22,8
Autres	0,6	0,5	0,5	3,0	1,1	1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : RGPH 2004, 2014

**Figure 11 : Répartition des ménages selon le type de logement occupé en 2014 (%)**



#### ***IV.2.2. Ancienneté des logements***

En 2014, les logements en milieu urbain sont relativement anciens, puisque 47,4% ont un âge compris entre 20 et 50 ans, suivis des logements dont l'âge est moins de 10 ans avec 20,4%, 18,1% est le pourcentage des logements âgés entre 10 et 20 ans, finalement ceux dont l'âge est plus de 50 ans représentent 14%.

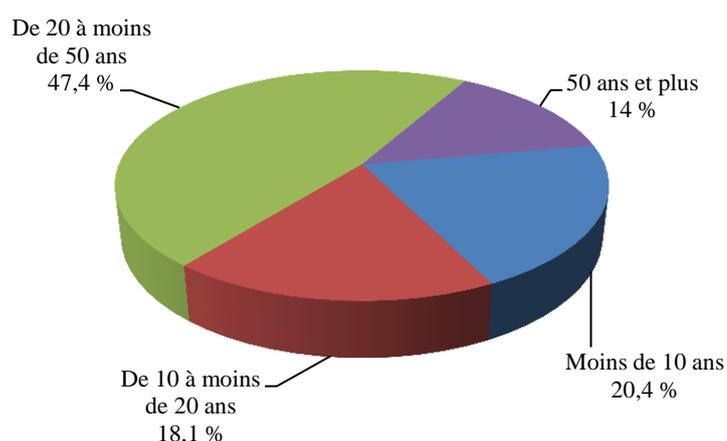
Quant au milieu rural, il est caractérisé par la prédominance des vieux logements, puisque 54,8% des logements de ce milieu ont un âge supérieur à 50 ans, suivis de ceux dont l'âge est compris entre 20 et 50 ans avec un pourcentage de 24,3%, finalement viennent les logements dont l'âge est compris entre 10 et 20 ans et moins de 10 ans avec respectivement 11,4% et 9,5%.

**Tableau 27 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement**  
(en %)

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain régional	Urbain national
Moins de 10 ans	20,4	9,5	14	18,5	20,7
De 10 à moins de 20 ans	18,1	11,4	14,1	24,1	23,6
De 20 à moins de 50 ans	47,4	24,3	33,7	35,4	40,8
50 ans et plus	14	54,8	38,2	21,9	14,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

**Figure 12 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement**



#### ***IV.2.3. Statut d'occupation***

Selon le statut d'occupation, un peu plus des deux tiers des ménages en milieu urbain sont propriétaires de leur logement (70,7%). En 2004, ce taux n'était que de 63,6%. Le développement du statut du propriétaire a été opéré au détriment de la location. En effet, la proportion des ménages citadins locataires a reculé de 24,6% en 2004 à 21,4% en 2014.

En milieu rural, les propriétaires sont plus dominants, ils représentent 94,6% des ménages au détriment des locataires qui sont très rares dans ce milieu avec une proportion de 0,3%, les logés gratuitement quant à eux représentent 3,4%.

**Tableau 28 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement**

(en %)

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain (2004)	Région	National
Propriétaire	70,7	94,6	84,9	63,6	69,4	71,9
Locataire	21,4	0,3	8,9	24,6	22,6	18,8
Logement de fonction	2,3	1	1,5	2,4	1,4	1,5
Logé gratuitement	5,2	3,4	4,1	7,0	5,8	6,9
Autres	0,5	0,7	0,6	2,3	0,7	0,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004, 2014

**IV.2.4. Occupation des logements**

Sur le plan du nombre de pièces des logements occupés, on constate une amélioration des conditions d'habitation des ménages par rapport à 2004. Si 38,3% des ménages citadins occupaient en 2004 des logements comprenant au plus deux pièces, en 2014 ce pourcentage a diminué de 5,5 points pour atteindre 32,8%. Cette amélioration est également enregistrée par rapport au niveau national. Toutefois, on note le développement d'une certaine concentration des ménages autour des logements à 3 pièces avec une proportion de 30,9%. Ce pourcentage est un peu plus élevé en milieu urbain 35,9% qu'en milieu rural 27,5%.

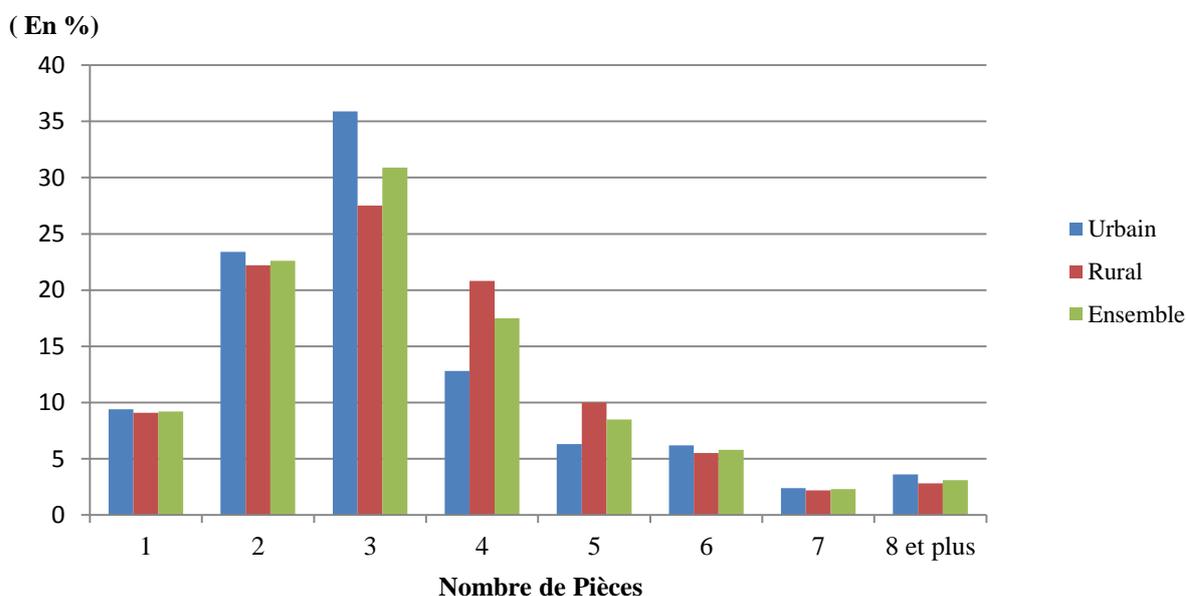
**Tableau 29 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence**

(en %)

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain (2004)	Urbain régional (2014)	Urbain national (2014)
1	9,4	9,1	9,2	12,9	14,4	10,9
2	23,4	22,2	22,6	25,4	23,7	24,8
3	35,9	27,5	30,9	32,6	38,2	34,7
4	12,8	20,8	17,5	11,8	12,6	14,7
5	6,3	10	8,5	5,7	4,1	5,7
6	6,2	5,5	5,8	5,2	3,3	4,6
7	2,4	2,2	2,3	1,8	1,4	1,8
8 et plus	3,6	2,8	3,1	2,5	2,2	2,8
Non déclaré	-	-	-	2,1	-	-
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004, 2014

**Figure 13 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence (%)**



Le taux d'occupation, calculé en rapportant le nombre de personnes sur celui des pièces, est de 1,3 en milieu urbain, correspondant ainsi à 13 personnes pour 10 pièces. Notons que ce taux est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain et qu'en 2004, ce ratio était de 16 personnes pour 10 pièces.

**Tableau 30 : Taux d'occupation des pièces des logements habités**

	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain 2004	Urbain régional 2014	Urbain national 2014
<b>Taux d'occupation</b>	1,3	1,7	1,6	1,6	1,4	1,3

Source : RGPH 2004, 2014

#### ***IV.2.5. Equipements des logements***

Le degré d'équipement et de confort des logements occupés par les ménages s'est nettement amélioré entre 2004 et 2014. Cette amélioration a concerné les deux milieux.

En milieu urbain, plus de 9 ménages sur 10 habitent des logements reliés à un réseau public de distribution d'électricité (95,4%). Pour l'eau potable courante, ce pourcentage est de 90%, soit 9 ménages sur 10.

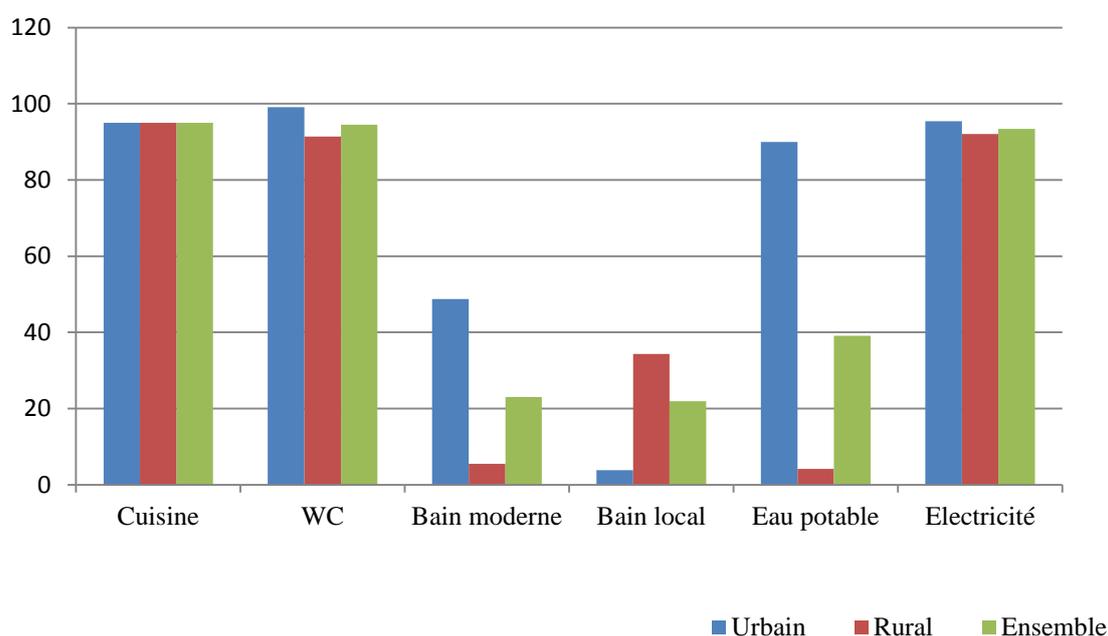
Quant au milieu rural, 92,1% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité contre seulement un ménage sur trois en 2004, et seulement 4,2% des ménages accèdent à l'eau potable courante.

**Tableau 31 : Ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence**

Elément de confort	Urbain	Rural	Ensemble	(en %)			
				Urbain (2004)	Rural (2004)	Région	National
Cuisine	95	95	95	86,5	88,5	91,9	93,5
WC	99,1	91,4	94,5	95,7	66,9	97,5	93,7
Bain moderne	48,7	5,5	23	32,4	2,1	45,4	39,8
Bain local	3,8	34,3	21,9	2,6	23,1	11,9	17,2
Eau potable	90	4,2	39,1	82,3	2,5	75,4	73
Electricité	95,4	92,1	93,4	90,2	31,3	93,7	91,6

Source : RGPH 2004, 2014

**Figure 14 : Répartition des ménages selon les équipements de base de leurs logements par milieu de résidence (en %)**



#### ***IV.2.6. Mode d'approvisionnement en eau potable et d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution***

##### **↳ Approvisionnement en eau potable**

En milieu rural, les ménages habitant des logements non raccordés à un réseau de distribution d'eau potable et s'approvisionnant des fontaines, puits, matfia ou points d'eau représentent la quasi-totalité des ménages (60,5%). Même, en milieu urbain, ce sont les fontaines, puits, matfia ou point d'eau équipé qui demeurent le mode d'approvisionnement le plus fréquent avec un pourcentage de 77%.

Par rapport au niveau national, on note un sous-développement du mode d'approvisionnement : Fontaine, puits, matfia et point d'eau (équipés) ; 11,7 points d'écart pour les milieux urbains et 15 points pour les milieux ruraux

**Tableau 32 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau potable par milieu de résidence**

(en %)

Mode d'approvisionnement	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain région	Rural région	Urbain national	Rural national
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	77,0	60,5	61,4	74,2	64,3	65,3	45,2
Vendeur d'eau potable	0,9	1,5	1,4	7,2	4,9	10	4,3
Puits ou matfia non équipés	10,8	32,7	31,4	4,5	23,0	7,9	25,9
Source, oued ou ruisseau	1,6	4,3	4,1	4,3	4,8	3,3	22
Autre	9,8	1,1	1,6	9,8	2,9	13,5	2,6

Source : RGPH 2014

##### **↳ Mode d'éclairage des logements**

L'accroissement du nombre des raccordements des logements au réseau électrique tel qu'il a été évoqué auparavant, s'est accompagné d'importants changements au niveau du mode d'éclairage utilisé par les ménages dont le logement n'est pas relié au réseau électrique.

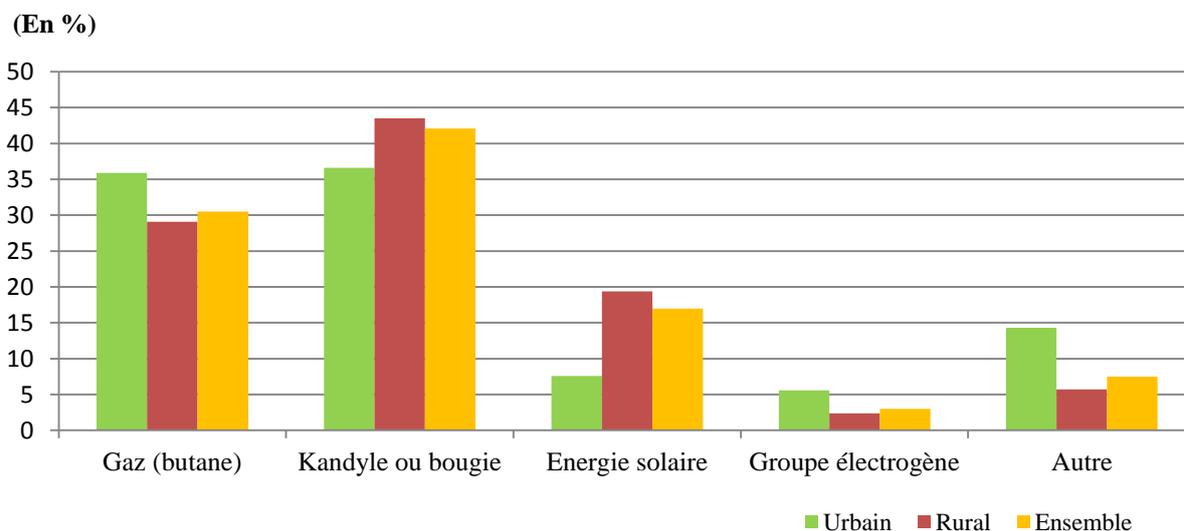
C'est ainsi qu'on assiste à une disparition de l'utilisation des lampes à pétrole ainsi qu'à une augmentation de l'utilisation de l'énergie solaire en milieu rural et qui est passée entre 2004 et 2014 de 9,8% à 19,4%. Les modes d'éclairage dominants restent le Kandyle ou bougie et le gaz (butane) avec respectivement 43,5% et 29,1%.

**Tableau 33 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu de résidence**  
(en %)

Mode d'éclairage	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz (butane)	27,2	45,4	44,0	35,9	29,1	30,5
Kandyle ou bougie	37,4	55,3	53,9	36,6	43,5	42,1
Energie solaire	4,0	9,8	9,3	7,6	19,4	17
Groupe électrogène	0,5	0,6	0,6	5,6	2,4	3
Lampe à pétrole	0,2	0,3	0,3	-	-	-
Autre	1,3	0,4	0,4	14,3	5,7	7,5

Source : RGPH 2004, 2014

**Figure 15 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu de résidence (en %)**



#### ***IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées***

En 2014, un peu moins de 9 ménages citadins sur dix utilisent le réseau public comme mode d'évacuation des eaux usées, soit 88,9%. Un niveau presque similaire à celui enregistré au niveau régional (88,0%) et au niveau national (88,2%).

Au niveau du monde rural, le mode le plus fréquent est la fosse septique avec un pourcentage supérieur à la moitié ; soit 51,4% contre 61,4% au niveau régional.

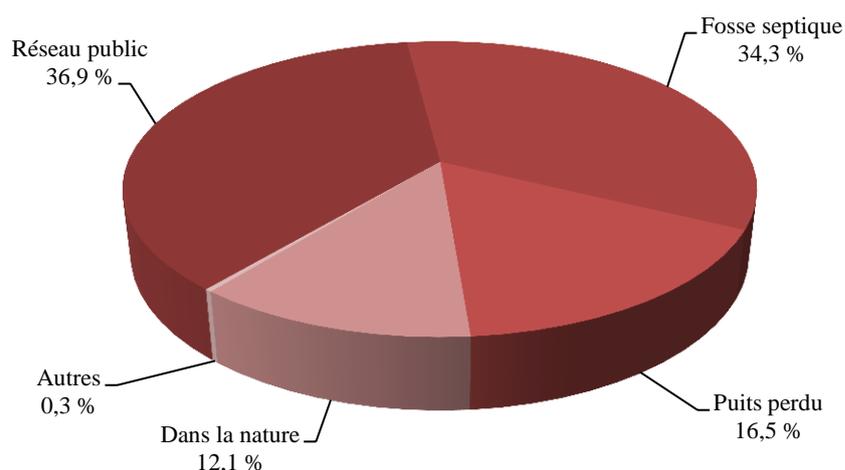
**Tableau 34 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence**

(en%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	88,9	1,2	36,9	88,0	2,2	69,0
Fosse septique	9,3	51,4	34,3	10,8	61,4	22,0
Puits perdu	1,1	27,0	16,5	0,4	16,7	4,0
Dans la nature	0,6	19,9	12,1	0,7	19,1	4,8
Autres	0,1	0,4	0,3	0,1	0,6	0,3
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

**Figure 16 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence (en %)**



#### ***IV.2.8. Autres équipements***

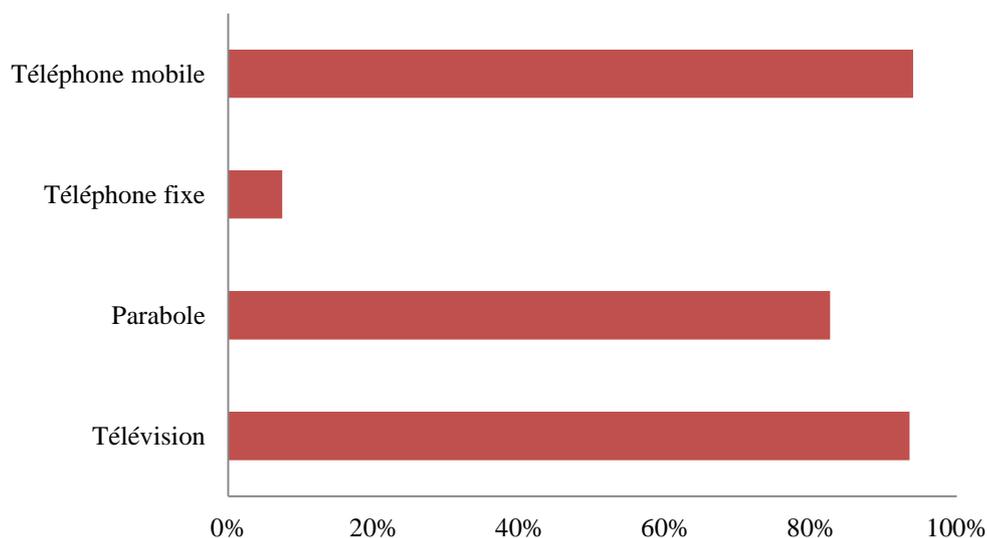
On note la présence remarquable de la télévision et du téléphone portable comme moyens de communication et d'ouverture sur l'extérieur. En effet, la part des ménages disposant d'au moins un téléphone portable est passée de 57,1% en 2004 à 94% en 2014 (de 72,2% à 95,8% en milieu urbain et de 48% à 92,7% en milieu rural). De même, la part des ménages disposant d'une parabole a connu une forte augmentation passant de 20,8% à 82,6%.

**Tableau 35 : Ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence**

	(en %)		
Equipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Province</b>			
Télévision	95,5	92,1	93,5
Parabole	91,6	76,4	82,6
Téléphone fixe	17,1	0,7	7,4
Téléphone mobile	95,8	92,7	94
<b>Région</b>			
Télévision	96,9	89,1	95,2
Parabole	91,2	75,9	87,8
Téléphone fixe	22,7	1,2	17,9
Téléphone mobile	97,1	90,6	95,7
<b>National</b>			
Télévision	96,1	85,7	92,5
Parabole	90,4	71,8	84
Téléphone fixe	19,7	1,5	13,5
Téléphone mobile	96,5	90,3	94,3

Source : RGPH 2014

**Figure 17 : Ménages dotés de certains équipements domestiques**



#### ***IV.2.9. Accès à l'infrastructure routière***

La distance en kilomètres que les membres d'un ménage rural sont obligés à parcourir pour atteindre une route goudronnée, est en moyenne de 2,6 km contre 3,1 km en 2004. Cependant, cette distance moyenne bien qu'elle décroît entre 2004 et 2014, elle

demeure plus longue que la moyenne parcourue par les ménages ruraux au niveau régional (1,7 km). La lecture spatiale de cet indicateur montre bien que 39% des communes rurales affiche une distance moyenne dépassant la moyenne provinciale.

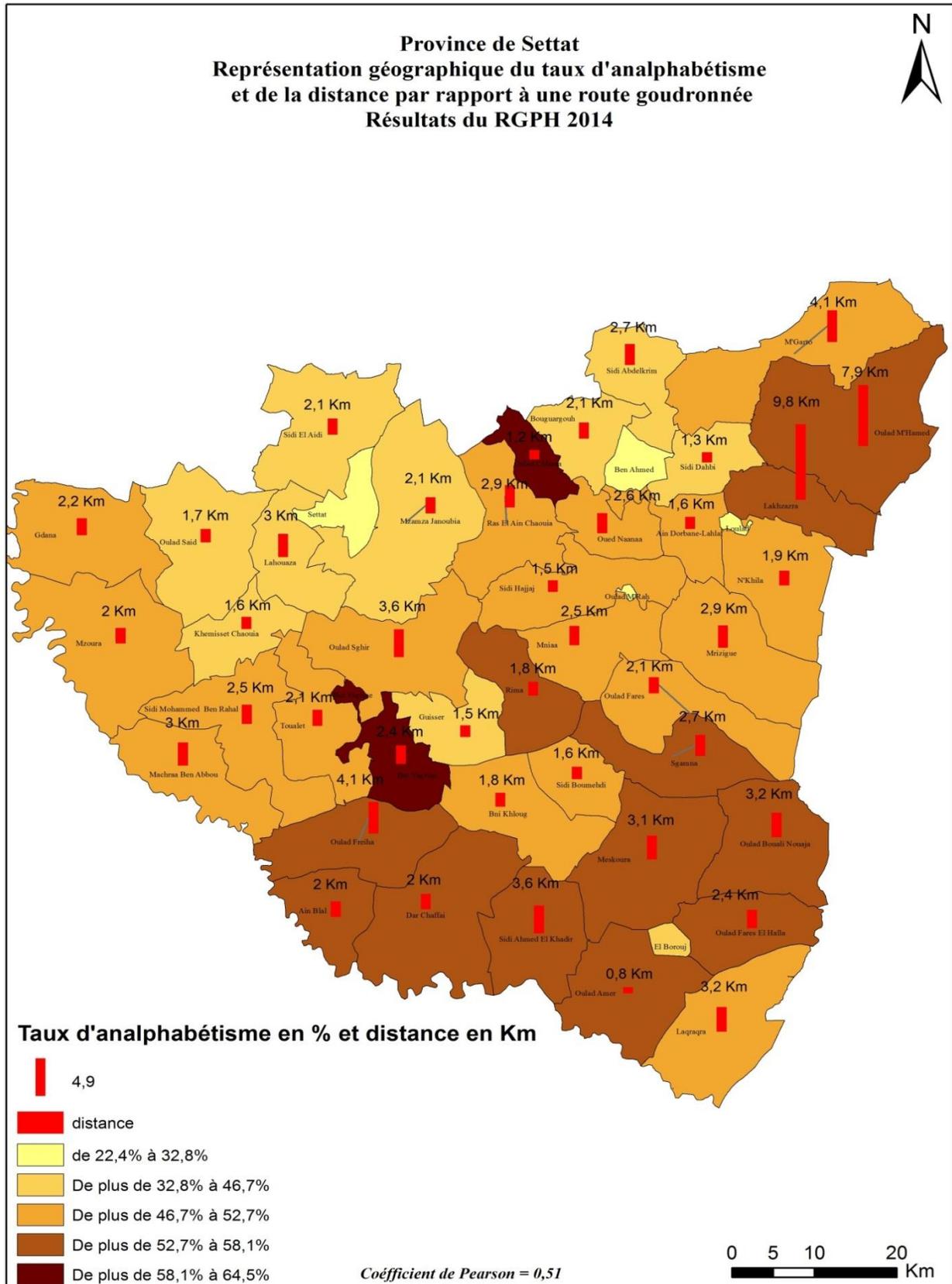
**Tableau 36 : Evolution de la distance moyenne à une route goudronnée entre 2004 et 2014**

	(en Km)	
	2004	2014
Province	3,1	2,6
Région	-	1,7
National	-	3

Source : RGPH 2004, 2014

**Figure 18 : Répartition géographique du taux d'analphabétisme et de la distance par rapport à une route goudronnée**

**Résultat du RGPH2014**



## *ANNEXE*

**Tableau 37 : Population municipale selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe**

**Milieu urbain**

Groupe d'âges quinquennal	Effectif			Fréquence (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	10 697	10 156	20 853	4,9	4,7	9,6
5-9 ans	9 477	8 966	18 443	4,4	4,1	8,5
10-14 ans	9 555	9 347	18 902	4,4	4,3	8,7
15-19 ans	9 528	9 906	19 434	4,4	4,6	9,0
20-24 ans	9 429	10 192	19 621	4,4	4,7	9,1
25-29 ans	7 996	8 856	16 852	3,7	4,1	7,8
30-34 ans	7 877	8 697	16 574	3,6	4,0	7,7
35-39 ans	7 379	8 373	15 752	3,4	3,9	7,3
40-44 ans	7 168	7 671	14 839	3,3	3,5	6,9
45-49 ans	6 104	6 746	12 850	2,8	3,1	5,9
50-54 ans	6 207	6 536	12 743	2,9	3,0	5,9
55-59 ans	4 911	4 649	9 560	2,3	2,1	4,4
60-64 ans	3 971	3 782	7 753	1,8	1,7	3,6
65-69 ans	1 801	2 003	3 804	0,8	0,9	1,8
70-74 ans	1 502	1 961	3 463	0,7	0,9	1,6
75 ans et plus	2 081	2 906	4 987	1,0	1,3	2,3
Non déclaré	0	0	0	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>105 683</b>	<b>110 747</b>	<b>216 430</b>	<b>48,8</b>	<b>51,2</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

**Milieu rural**

Groupe d'âges quinquennal	Effectif			Fréquence (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	25 316	24 299	49 615	6,1	5,9	11,9
5-9 ans	21 538	20 486	42 024	5,2	4,9	10,1
10-14 ans	21 444	20 044	41 488	5,2	4,8	10,0
15-19 ans	20 255	18 469	38 724	4,9	4,4	9,3
20-24 ans	18 821	16 833	35 654	4,5	4,1	8,6
25-29 ans	16 787	15 346	32 133	4,0	3,7	7,7
30-34 ans	15 751	15 138	30 889	3,8	3,6	7,4
35-39 ans	14 615	13 264	27 879	3,5	3,2	6,7
40-44 ans	12 242	11 285	23 527	2,9	2,7	5,7
45-49 ans	9 614	8 667	18 281	2,3	2,1	4,4
50-54 ans	9 367	9 004	18 371	2,3	2,2	4,4
55-59 ans	7 460	6 776	14 236	1,8	1,6	3,4
60-64 ans	6 467	6 770	13 237	1,6	1,6	3,2
65-69 ans	4 111	3 934	8 045	1,0	0,9	1,9
70-74 ans	3 955	4 524	8 479	1,0	1,1	2,0
75 ans et plus	6 019	6 693	12 712	1,4	1,6	3,1
Non déclaré	1	0	1	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>213 763</b>	<b>201 532</b>	<b>415 295</b>	<b>51,5</b>	<b>48,5</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

**Tableau 38 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus  
selon l'état matrimonial et le sexe en %**

**Milieu urbain**

État matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	41,3	29,5	35,2
Marié	56,8	55,3	56,0
Divorcé	1,1	4,1	2,7
Veuf	0,8	11,0	6,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Milieu rural**

État matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	39,3	21,7	30,8
Marié	59,2	66,0	62,5
Divorcé	0,6	1,5	1,0
Veuf	0,9	10,8	5,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

**Tableau 39 : Taux d'analphabétisme (%) selon le groupe d'âges et le sexe**

**Milieu urbain**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	2,1	2,1	2,1
15-24 ans	3,5	6,8	5,2
25-34 ans	11,4	25,2	18,7
35-49 ans	17,7	40,4	29,6
50 ans et plus	36,4	72,3	54,9
<b>Ensemble</b>	<b>16,1</b>	<b>33,8</b>	<b>25,3</b>

**Milieu rural**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	5,8	8,3	7,0
15-24 ans	14,2	30,5	22,0
25-34 ans	36,1	71,3	53,1
35-49 ans	50,9	86,2	67,7
50 ans et plus	76,8	97,8	87,4
<b>Ensemble</b>	<b>39,5</b>	<b>63,6</b>	<b>51,1</b>

Source : RGPH 2014

**Tableau 40 : Répartition des effectifs de la population municipale de la province de Settat selon le type d'activité et le sexe - RGPH 2014**

Type d'activité	Masculin	Féminin	Total
Actif	176 164	29 859	206 023
Femme au foyer	-	142 636	142 636
Élève/Étudiant	71 851	61 966	133 817
Rentier	284	104	388
Retraité	4 630	735	5 365
Infirmes/Malade	7 540	5 772	13 312
Vieillard	8 945	16 192	25 137
Enfant	46 688	47 322	94 010
Autre inactif	3 344	7 693	11 037
<b>Total</b>	<b>319 446</b>	<b>312 279</b>	<b>631 725</b>

Source : RGPH 2014

**Tableau 41 : Ménages selon le type de logement occupé et le milieu**

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, étage de villa	3098	369	3467
Appartement	4364	137	4501
Maison marocaine traditionnelle	2284	893	3177
Maison marocaine moderne	35613	5787	41400
Bidonville, sommaire	1244	691	1935
Logement rural	1601	62562	64163
Autre	279	338	617
<b>Ensemble</b>	<b>48483</b>	<b>70777</b>	<b>119260</b>

Source : RGPH 2014

**Tableau 42 : Population légale de la Province de Settat selon  
le RGPH 2004 et le RGPH 2014**

Localité	RGPH 2004		RGPH 2014		TAAM 2004-2014
	Ménages	Population	Ménages	Population	
<b>Province: Settat</b>	99 344	595166	119 283	634 184	0,64
Ben Ahmed (Mun.)	5 835	28492	7 222	33 105	1,51
El Borouj (Mun.)	2 916	16222	3 841	19 235	1,72
Loulad (Mun.)	920	5025	1 209	6 057	1,89
Oulad M'Rah (Mun.)	1 776	9166	1 746	8 697	-0,52
Settat (Mun.)	24 464	117375	32 714	142 250	1,94
<b>Cercle: Ben Ahmed</b>	25 994	170661	29 383	173 290	0,15
Ain Dorbane-Lahlaf	1 059	8038	1 451	8 120	0,10
Bouguargouh	1 438	9385	1 543	9 539	0,16
Lakhzazra	1 345	8673	1 513	8 582	-0,11
Mniaa	1 618	11249	1 898	11 789	0,47
Mrizigue	1 252	8876	1 430	8 376	-0,58
M'Garto	1 554	8827	1 585	8 514	-0,36
N'Khila	1 753	11503	2 082	12 306	0,68
Oued Naanaa	1 158	7126	1 308	6 991	-0,19
Oulad Chbana	1 194	7925	1 319	8 081	0,20
Oulad Fares	1 812	11961	1 947	12 341	0,31
Oulad M'Hamed	1 663	10844	1 746	10 187	-0,62
Ras El Ain Chaouia	2 603	15607	2 757	14 747	-0,57
<i>Dont Centre: Ras El Ain</i>	728	3638	753	3 614	-0,07
Sgamna	1 291	9747	1 560	10 245	0,50
Sidi Abdelkrim	2 098	13910	2 273	14 037	0,09
Sidi Dahbi	1 415	8303	1 572	8 703	0,47
Sidi Hajjaj	2 741	18687	3 399	20 732	1,04
<b>Cercle: El Borouj</b>	13 187	94413	15 765	96 232	0,19
Ain Blal	882	5166	906	4 699	-0,94
Bni Khloug	1 911	12722	2 290	12 930	0,16
Dar Chaffai	2 399	16570	2 913	17 454	0,52
Laqraqra	1 318	10262	1 833	11 419	1,07
Meskoura	892	7482	1 113	7 180	-0,41
Oulad Amer	753	6241	1 081	6 673	0,67
Oulad Bouali Nouaja	996	7402	1 065	6 507	-1,28
Oulad Fares El Halla	550	3609	525	3 021	-1,76
Oulad Freiha	1 608	10844	1 838	11 581	0,66
Sidi Ahmed El Khadir	1 129	9283	1 404	9 687	0,43
Sidi Boumehdi	749	4832	797	5 081	0,50
<b>Cercle: Settat</b>	24 252	153812	27 403	155 318	0,10
Bni Yagrine	1 572	11957	2 023	13 031	0,86
Gdana	1 569	9312	1 669	9 084	-0,25
Guisser	1 926	11339	2 272	12 289	0,81
<i>Dont Centre: Guisser</i>	353	1890	526	2 471	2,72
Khemisset Chaouia	1 017	5722	1 058	5 527	-0,35
Lahouaza	1 183	7202	1 368	7 394	0,26
Machraa Ben Abbou	1 338	8752	1 574	9 355	0,67
Mzamza Janoubia	3 034	22121	3 485	20 802	-0,61
Mzoura	1 769	10194	1 855	9 525	-0,68
Oulad Said	1 639	9720	1 798	9 271	-0,47
<i>Dont Centre: Oulad Said</i>	435	2396	491	2 205	-0,83
Oulad Sghir	2 361	13944	2 528	13 866	-0,06
Rima	1 440	8510	1 473	8 949	0,50
Sidi El Aidi	2 065	12810	2 562	13 839	0,78
Sidi Mohammed Ben Rahal	1 631	10414	1 813	10 410	0,00
Toualet	1 708	11815	1 925	11 976	0,14

Source : RGPH 2014

T.A.A .M. : Taux d'Accroissement Annuel Moyen